## La définition de la population visée

Claire Durand, professeur titulaire, département de sociologie, Université de Montréal

On pense généralement que cette étape est relativement simple et facile. Pourtant dès que l'on tente de définir précisément la population, on entre presque inévitablement dans un questionnement "intense". Si on veut faire une enquête auprès de l'ensemble de la population du Québec, on doit se demander à partir de quel âge les personnes font partie de la population visée, si les personnes qui ne parlent ni le français, ni l'anglais en font partie, si les personnes demeurant en résidence ou en chambre n'en sont pas exclues malgré nous, etc.

Si on veut faire une enquête auprès des jeunes, on doit se demander à quel âge commence et se termine la jeunesse et comment on pourra la rejoindre. Si l'enquête porte, par exemple sur les femmes récemment ménopausées, il faut définir à partir de quel âge on interroge les femmes. Si l'enquête porte sur les loisirs des personnes âgées, certains ne voudront interroger que les 65 ans et plus alors que d'autres soutiendront que le "troisième âge" commence à partir de 50 ans. De facon plus complexe, qu'on pense à une enquête portant sur des souspopulations spécifiques -- les décrocheurs, les skieurs, les immigrants de 1ère génération ou de deuxième génération -- et la définition se complique. Inclut-on dans les "décrocheurs" terme qui désigne les élèves qui cessent de se présenter à l'école même s'ils n'ont pas complété leur diplôme d'études secondaires – ceux qui ont décroché puis raccroché? Pendant combien de temps un étudiant doit-il avoir décroché pour être considéré décrocheur? Combien de fois faut-il avoir fait du ski au cours de la dernière année ou des cinq dernières années pour être considéré comme un skieur? Est-ce que les "étudiants de sociologie" incluent tous les étudiants qui suivent un cours en sociologie ou seulement ceux qui sont inscrits dans un programme spécialisé en sociologie? Seulement ceux qui étudient à temps plein? Comment définit-on "temps plein"?

Une bonne définition de la population visée demande que l'on se pose toutes les questions et que l'on y réponde; il serait très difficile de se demander si une personne fait ou non partie des personnes à interviewer au moment de la collecte des données.

Exemple: On pourra définir la population pour une enquête pré-électorale comme:

- L'ensemble des personnes de 18 ans et plus résidant dans un logement privé pouvant conduire une entrevue de 10 minutes en français ou en anglais.

On ajoutera parfois ... et ayant le droit de vote (ce qu'il faudra alors vérifier).

On remarque qu'il ne s'agira pas là de la population des voteurs mais de la majeure partie de la population ayant droit de vote, qu'ils aient ou non l'intention d'aller voter; cette définition exclut les personnes qui ne peuvent soutenir une conversation en français ou en anglais et les personnes résidant dans des institutions même si ces personnes ont droit de vote et iront probablement voter. Il faudra éventuellement en tenir compte dans l'estimation de l'intention de vote.